

AUDIENCE DIDPAF 62



Le 20 septembre 2022

'ensemble des organisations syndicales a été reçue dans le cadre d'une réunion d'informations concernant les propositions de changement de cycle pour l'Unité Judiciaire et le greffe du CRA Coquelles. Au cours de cette réunion, Alliance Police Nationale a demandé des précisions sur l'attribution de la PRE 2022 pour la DIDPAF 62.

I. Proposition de changement de cycle pour le greffe du CRA Coquelles :

Cycle 2/2-3/2-2/3 en 11h08 – Bornage horaire : 08h à 19h08

Pouvant être réfuté, le projet initial de 12h08 a été révisé sur le fait que ce service ne couvre pas 24h. Aucune opposition des organisations syndicales pour une mise en œuvre le 26 septembre dans le cadre d'une expérimentation.

II. Proposition de changement de cycle pour l'Unité Judiciaire de Coquelles :

Cycle en 2/2-3/2-2/3 en 11h08

Le sondage réalisé révélant 80% de l'effectif favorable à cette proposition de cycle, aucune des organisations syndicales ne s'est opposée à cette mise en œuvre.

Le GECP intégrera les groupes UJ qui auront la gestion des procédures administratives et des procédures de droit commun relatives aux ESI. Un groupe hebdomadaire sera créé.

III. A la demande d'Alliance Police Nationale, la DIDPAF nous informe sur la PRE 2022 :

* Prime collective : BMR et CRA Coquelles

* Primes petites équipes et prime individuelles : 195 primes réparties comme suit :

▶ 115 pour le SCCT

→ 32 SCII

➤ 22 DIDPAF

≥ 26 S/PAF Dunkerque



Un total de 343 effectifs sera primé au titre de la campagne PRE 2022, soit 43% de l'effectif de la DIDPAF!

Ce constat, sur la faiblesse du pourcentage de l'effectif primé, est un véritable mépris pour nos collègues dont l'engagement n'a jamais failli face à des directives et une activité hors normes!

Alliance Police Nationale réclame une révision de cette injustice!



ALLIANCE POLICE NATIONALE

ENSEMBLE POUR ETRE PLUS FOR

Le Bureau Régional